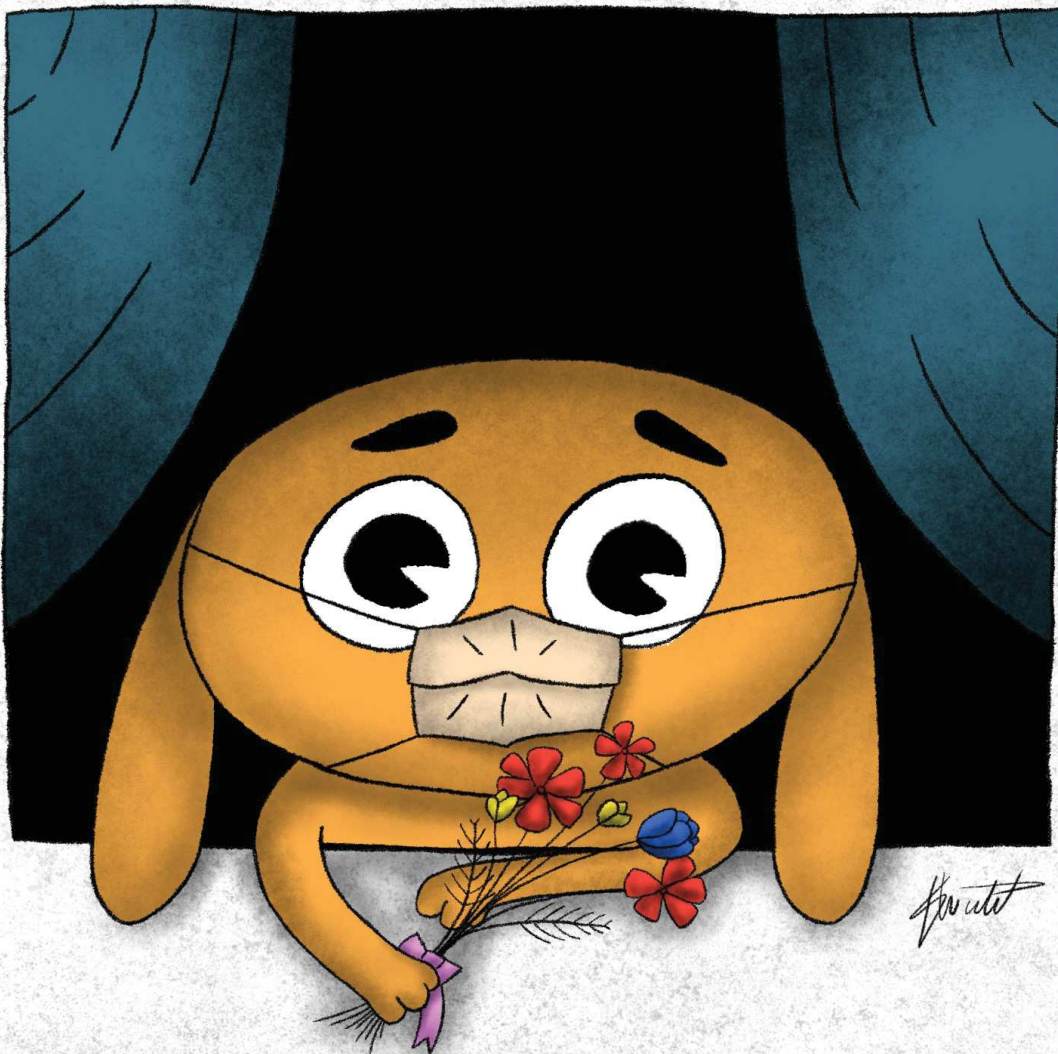




# SORENS

*INFO*

n° 107  
avril 2020



**Joyeuses Pâques...  
quand même**

une illustration de Sylvain Nicolet

## Le Mot du Syndic

**Au nom du Conseil communal**, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance et mon admiration à tous ceux qui sont engagés, directement ou indirectement, à combattre ce fléau qu'est le Covid-19, en particulier les personnes travaillant dans les services d'urgences et de santé.

Notre soutien et notre solidarité vont à toutes les personnes touchées, qu'elles soient infectées ou moralement affectées. Les mauvaises nouvelles qui tombent chaque jour ne sont pas là pour nous rassurer.

N'oublions pas les plus âgés qui sont les plus vulnérables, les plus jeunes qui peinent à comprendre, tous ceux qui ont dû mettre leurs activités sur pause, ceux qui « s'exposent » par leur travail, ou encore les commerces et entreprises plombés par cette catastrophe.

Osons espérer un retour au plus vite à une certaine « normalité » car nous ne pourrions tenir longtemps confinés, à en faire le moins possible, coupés les uns des autres, privés de nos activités ou de nos passions, à cause de ce virus antisocial.

Il y aura certainement un avant et un après Coronavirus. Ce traumatisme fera peut-être changer humblement notre regard sur le monde, la communication, nos modes de fonctionnement ou de consommation. Puisse-t-il avoir servi à cela !

Mais pour l'heure il s'agit de lutter, seuls nos comportements responsables et le respect à la lettre des recommandations permettront d'enrayer au plus vite cette pandémie.

Le Conseil communal se tient à votre disposition pour toutes demandes et autres renseignements et vous souhaite courage et santé devant tant d'adversité.

**Prenez soin de vous !**

Stéphane ROPRAZ, Syndic

*Et plutôt que de beaux discours et dans l'attente de revenir à une « vraie vie sociale », je vous laisse méditer sur ce superbe poème plein d'espoir et d'un autre siècle.*

### Et les gens restèrent chez eux

Ils lurent des livres, écoutèrent, se reposèrent, firent de l'exercice, firent de l'art, jouèrent à des jeux et apprirent de nouvelles façons d'être. Et ils écoutèrent davantage. Certains méditaient, d'autres priaient, d'autres encore dansaient. D'autres rencontrèrent leurs ombres. Et les gens se mirent à penser différemment.

Et les gens guérirent. Et, en l'absence de personnes ignorantes, dangereuses, insensées et sans cœur, la terre commença à cicatriser.

Et quand le danger fut passé, et que les gens se rassemblèrent à nouveau, ils pleurèrent leurs pertes, firent de nouveaux choix, rêvèrent de nouvelles images, et créèrent de nouvelles façons de vivre et de guérir la terre pleinement, comme ils furent guéris.

– Kitty O'Meara (1839-1888)



Le personnel redouble d'attention et d'inventivité pour leur assurer une vie aussi normale que possible.



Malgré le confinement, les résidents du Foyer St-Joseph restent connectés à leur famille.

## Naissances

**A l'occasion de sa plus merveilleuse floraison  
l'Arbre de l'Amour vient de se parer de mille et une couleurs pour :**

Antoine, né le 18 octobre 2019, fils de Géraldine et Guillaume Remy

Cécile, née le 2 novembre 2019, fille de Caroline et Gabriel Villos

Julie, née le 12 décembre 2019, fille de Lydie Zufferey et Lionel Bugnard

Nora & Aron Savoy, nés le 3 janvier 2020, fille et fils de Claudia Zavattaro et Nelson Savoy

Noah, né le 14 janvier 2020, fils de Sâmylla Vieira Carvalho et Reober Neves



## Sommaire

2	Mot du Syndic
3	Naissances - Sommaire
4	Initiatives de la Jeunesse et des commerçants de Sorens
5 - 13	Procès verbal de l'Assemblée communale du 09.12.2019
14	Promotion civique - Une Tulipe pour la Vie
15	90 ans de Mme Anne Perriard
16	Dîner des aînés
17	La Page Energie
18 - 19	Sorens d'Autrefois
20	Société de jeunesse - Paroisse de Sorens
21	Le Coin du patois
22	L'Echo des Jorettes
23	La Forêt
24 - 25	Les Ecureuils du bois d'Everdes
26	Un village bien coiffé
27	Revue Chatirique
28	Les Pic'notes
29	Série bien être à l'espace Boréal
30	Société de musique
31	Covid 19, rappel des règles
32	Photo mystère, memento

## Initiatives de La Jeunesse et des commerçants de Sorens

Pour rappel, les initiatives en place dans la commune :

**La Société de Jeunesse de Sorens** propose de venir en aide aux personnes vulnérables du village.

En effet, à la suite des dispositions prises par les autorités en lien avec le CORONAVIRUS, certains d'entre vous pourraient avoir besoin d'un coup de main.

Nous vous proposons dès lors notre aide pour effectuer vos achats d'alimentation, de médicaments, aller à la déchetterie ou autres divers petits services.

Veillez contacter

- **Mégane Pasquier** au 079 557 65 95
- **Sylvain Nicolet** au 076 427 96 01

qui organisent la coordination afin que l'on puisse vous aider au mieux.

Les commerces livrent à domicile :

- **La Chaumière** 026/915 26 49
- **Boucherie Maillard** 026/915 27 29
- **Au 101** 026/915 15 85

Et **le Restaurant de l'Union** propose des plats à l'emporter 079/322 51 05

Pour de plus amples informations voir le flyer ci-dessous ou rendez-vous sur son site :

[www.restaurant-union-sorens.ch](http://www.restaurant-union-sorens.ch)

Les familles ou personnes âgées nécessitant de l'aide, tout comme les citoyens disposés à leur porter assistance peuvent s'annoncer à l'administration communale par :

- mail : [commune@sorens.ch](mailto:commune@sorens.ch)
- téléphone : 026 915 90 20.

**Le Conseil communal remercie la Joyeuse, les commerces pour leurs initiatives ainsi que les personnes qui se sont déjà ou qui vont s'annoncer.**

**Les plats de l'Union de Sorens à l'emporter**

Le restaurant de l'Union se réinvente et vous propose sa cuisine à l'emporter.

**Tous les midis le plat du jour à 12.-**,  
à commander la veille avant 11h et à venir chercher au restaurant de 11h30 à 12h30.

Les jeudis, vendredis et samedis soirs de 18h30 à 20h30 nous vous proposons nos burgers ainsi que quelques spécialités.

**Les burgers**

- Le traditionnel 12.-
- Le cheeseburger (gruyère) 13.-
- Le chicken burger 12.-
- Le burger végétarien 12.-
- Avec frites + 3.-

**Les Gaufres Bubble Waffle**

- Saumon et avocats 15.-
- Gruyère et jambon de la Borne 15.-

**Les spécialités**

- Colombo de poulet avec riz 20.-
- Agneau à l'Indienne avec riz 20.-

**Nos tartares**

- Le traditionnel 22.-
- A l'Italienne 23.-

Commander par message ou WhatsApp au 079.322.51.05 ou sur le site [www.restaurant-union-sorens.ch](http://www.restaurant-union-sorens.ch)

MERCI

## Procès-verbal provisoire de l'assemblée communale du 9 décembre 2019

---

**Présidence** > M. Stéphane Ropraz, Syndic

**Présents** > 6 Conseillers communaux  
> 67 Citoyennes et citoyens  
> 74 **Citoyens actifs au total**

Monsieur le Syndic souhaite la cordiale bienvenue aux personnes présentes et excuse l'absence de plusieurs citoyens.

Pour la bonne marche de l'assemblée, des scrutateurs sont nommés :

- Tables n° 1 et table du Conseil communal : M. Alain Comi
- Table n° 2 : Mme Claudine Gilgen
- Table n° 3 : M. Marc Gendre
- Table n° 4 : M. Jean-Marc Maillard

---

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par tout ménage, par insertion dans la Feuille officielle n° 47 du 22 novembre 2019 et par affichage au pilier public.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2019 (ne sera pas lu, étant publié dans le journal communal "Sorens Info" n° 105 et sur le site internet [www.sorens.ch](http://www.sorens.ch))
2. Foyer Saint-Joseph – Budgets 2020
  - 2.1 Budget de fonctionnement
  - 2.2 Budget des investissements
  - 2.3 Rapport de la Commission financière
  - 2.4 Approbation des budgets 2020
3. Présentation de la planification financière
4. Commune – Budgets 2020
  - 4.1 Diminution du coefficient de l'impôt de 78 à 73 ct sur le revenu et la fortune des personnes physiques
  - 4.2 Budget de fonctionnement
  - 4.3 Budget des investissements
    - 4.3.1 Crédit d'étude pour les infrastructures sises au terrain de football
    - 4.3.2 Aménagement d'un chemin piétonnier, trottoir, quai de bus de la zone Sur-Croix à l'intersection des Jorettes
    - 4.3.3 Récupérateur de balles pour le stand de tir
  - 4.4 Rapport de la Commission financière
  - 4.5 Approbation de la modification du coefficient d'impôts
  - 4.6 Approbation des budgets 2020
5. Election d'un membre à la commission d'urbanisme
6. Informations du Conseil communal et divers

***Le tractanda ne fait l'objet d'aucune remarque.***

### 1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2019

Le procès-verbal n'est pas lu étant publié dans le journal communal Sorens Info n° 105 de septembre 2019, en version provisoire sur le site internet et consultable au bureau communal.

Mis au vote, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

### 2. Foyer Saint-Joseph / Budgets 2020

#### 2.1 Budgets de fonctionnement – Rapport de la Commission financière – Approbation

En introduction, M. Bertrand Ansermot précise que les budgets sont établis en conformité avec la loi sur les communes.

Il continue avec la présentation du budget de fonctionnement du foyer St-Joseph, basé sur 25 lits EMS et 15 lits AOS. La masse salariale, les charges sociales ainsi qu'une partie de la formation sont prises en charge par l'Etat.

Le budget de fonctionnement présente un **bénéfice de CHF 39'081.-** adapté à la situation et aux besoins des résidents et des employés. Les principales différences sont :

#### Charges

- Salaires EMS et AOS : augmentation de CHF 180'250.-
- Salaires d'exploitation : augmentation de CHF 22'900.-
- Médicaments : diminution de CHF 58'763.-
- Aliments, boissons : le budget est maintenu
- Ménage : le budget est maintenu
- Administration : mise à jour du programme informatique et mise en place du programme Famileo, équivalent à Facebook, pour les résidents et leur famille

#### Recettes

- EMS et AOS : en augmentation de CHF 166'781.-
- Autres recettes, comprenant la vente de médicaments et autres frais facturés aux résidents ainsi que les prestations à des tiers : en diminution de CHF 15'976.-

M. Emmanuel Schornoz, Président de la Commission financière, rappelle que le rôle de la Commission se limite à analyser la concordance des comptes avec le budget et à porter une appréciation sur la marche de l'établissement. La Commission financière constate une bonne gestion de la part de la direction du foyer.

En conclusion, la Commission financière recommande à l'Assemblée d'approuver les budgets tout en remerciant la Commission du Foyer, son président ainsi que le personnel et la direction.

La discussion n'étant pas demandée, le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte les budgets de fonctionnement, présentant un bénéfice de CHF 39'081.-?

Résultat : **les budgets de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité**

#### 2.2. Budgets d'investissements – Rapport de la Commission financière – Approbation

M. Bertrand Ansermot présente les investissements prévus qui seront entièrement financés par les fonds propres du foyer, à savoir :

Montant des investissements	CHF 46000.-
Buanderie : calandre – chariots linge – table de triage	CHF 26000.-
Cuisine : liaison froide (cellule de refroid. + support inox)	CHF 7000.-
Site internet	CHF 5500.-
Soins : chaise élévatrice pour baignoire	CHF 7500.-

Au nom de la Commission financière, M. Emanuel Schornoz relève que les investissements s'élèvent à CHF 46'000.- et sont financés par les fonds propres du foyer. La Commission financière recommande à l'Assemblée d'accepter le budget d'investissements.

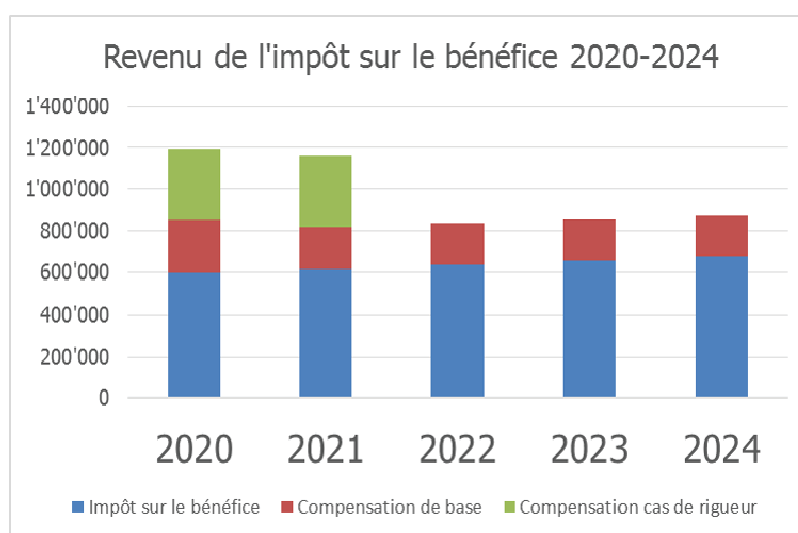
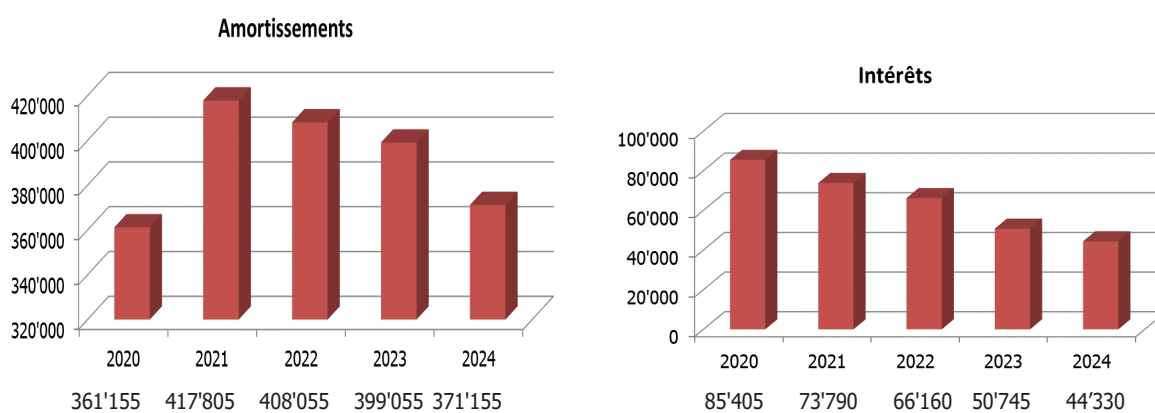
Aucune question n'étant soulevée, M. Stéphane Ropraz, Syndic, demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte les budgets d'investissement tels que présentés, pour un total de CHF 46'000.-?

Résultat : **les budgets d'investissements sont tous acceptés à l'unanimité**

M. Ropraz, Syndic, remercie la Commission administrative du Foyer, la Directrice du Foyer ainsi que l'ensemble des employés pour leur mission.

### 3. Présentation de la planification financière

M. Damien Romanens, vice-Syndic, présente à l'écran la planification financière pour les années 2020 à 2024.



Les conséquences financières de la mise en œuvre de la réforme fiscale pour les entreprises sont une diminution de - 61.7% de l'impôt sur le bénéfice et de - 97.9% de l'impôt sur le capital. Le Service cantonal des contributions a procédé à des estimations des incidences financières par commune, sur la base des données fiscales 2015. Ainsi, la Commune de Sorens étant particulièrement impactée, se voit attribuer une compensation de base de CHF 251'847.- ainsi qu'une compensation cas de rigueur de CHF 340'000.-. Cette dernière sera également accordée en 2021. A noté également qu'une réserve avait été constituée en prévision de cette baisse brutale des rentrées fiscales.

## 4. Commune / Budget 2020

### 4.1. Diminution du coefficient de l'impôt de 78 cts à 73 cts sur le revenu et la fortune des personnes physiques

Le Conseil communal propose de baisser le taux d'imposition des personnes physiques de 5 cts. Cette baisse ne s'adresse qu'aux personnes physiques afin de compenser la hausse des taxes liées à l'eau. En effet, les chapitres 70 Adduction de l'eau et le chapitre 71 protection des eaux selon la loi doivent s'autofinancer. Hors actuellement afin de couvrir ces chapitres une hausse des taxes est inéluctable. Etant donné que la majorité de l'eau est consommée par les citoyens, la baisse est proposée que pour les personnes physiques.

Comme le montre ce tableau, la baisse du coefficient d'impôt de 78 cts à 73 cts sur le revenu et la fortune des personnes physiques entraîne une perte de revenu d'environ CHF 152'000.-.

Ce calcul est effectué selon les prévisions du Service cantonal des contributions. Il se base sur la cote cantonale 2017 (dernière année connue) auquel s'applique la progression estimée par le SCC.

En 2020, l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau potable représente un revenu supplémentaire d'environ CHF 50'000.-, pour une diminution des rentrées d'impôt d'env. CHF 150'000.-.

Lorsque le nouveau règlement de l'épuration sera accepté, il sera raisonnable de prévoir une nouvelle augmentation des taxes eaux usées.

Ainsi, la diminution d'impôt ne péjore pas les finances communales, l'impôt ne pouvant pas être utilisé pour couvrir les comptes de l'eau potable ou de l'épuration, il s'agit d'un transfert de prélèvement.

### 4.2 Budget de fonctionnement - Rapport de la Commission financière - Approbation

M. Damien Romanens, vice-Syndic, présente la vue d'ensemble du budget de fonctionnement qui présente un bénéfice de CHF 48'927.05.

Budget de fonctionnement		Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	553'272.10	96'682.60	546'036.85	90'777.90	463'273.25	79'929.75
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	151'369.55	54'000.00	150'977.20	54'250.00	155'869.45	55'684.10
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'675'045.80	157'175.00	1'704'095.70	149'000.00	1'496'075.55	52'033.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	269'926.10	169'260.00	260'262.50	169'260.00	264'525.05	187'927.50
4	SANTE	499'716.40	5'000.00	471'810.65	5'000.00	451'731.20	11'515.25
5	PREVOYANCE SOCIALE	513'996.35		504'657.50		487'275.85	699.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	344'867.00		320'902.85		419'763.15	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	668'930.45	502'100.65	638'144.60	497'265.90	665'392.30	603'009.25
8	ECONOMIE PUBLIQUE	54'511.90		58'234.40		90'947.85	93'449.83
9	FINANCES ET IMPOTS	905'399.45	4'701'743.90	777'672.40	4'659'459.65	1'907'655.79	5'357'582.80
TOTALS DE FONCTIONNEMENT		5'637'035.10	5'685'962.15	5'432'794.65	5'625'013.45	6'402'509.44	6'441'830.48
BENEFICE		48'927.05		192'218.80		39'321.04	

Seuls les principaux écarts par rapport au budget 2019 sont commentés.

#### 0 Administration :

Dès le budget 2021, le canton impose un nouveau plan comptable appelé MCH2. Un montant d'environ CHF 30'000.- est budgétisé. Il comprend les frais de formation du personnel, la mise à niveau du programme informatique et quelques heures de travail de personnes externes.

#### 1 Ordre et sécurité publique :

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 les Communes du Châtelard, d'Echarlens, de Marsens, de Pont-en-Ogoz et de Sorens, ont mis en place un regroupement des corps de Sapeurs-pompiers sous la forme d'une collaboration intercommunale. Ce regroupement sera géré par un seul commandant. Pour 2020, les départs en



interventions se feront toujours de manière identique. Chaque commune gardera ses points de départ durant la phase initiale. Pour cette raison aucun matériel supplémentaire n'est budgétisé cette année.

**2 Enseignement et formation :**

Malgré l'augmentation de notre IPF, notre participation aux CO de la Gruyère diminue de CHF 61'420.-.

**3 Culture, sport et loisir :**

Il est prévu de remplacer les lampes du plafond de la halle de gymnastique par des lampes LED pour un montant de CHF 30'400.-.

**4 Santé :**

En corrélation avec l'IPF, notre participation au Réseau santé de la Gruyère augmente de CHF 24'866.-.

**5 Prévoyance Sociale :**

La participation aux Institutions spécialisées pour pers. handicapées-inadaptées augmente d'environ CHF 10'000.- (charges cantonales).

**6 Transport et communication :**

Mise à part les dépenses ordinaires, il est prévu CHF 16'000.- pour l'achat d'une remorque pour l'édilité et d'un arroseur.

**7 Protection de l'environnement et aménagement :**

La participation à la STEP de Vuippens augmente de CHF 40'250.- en lien avec l'avancement des travaux constructions.

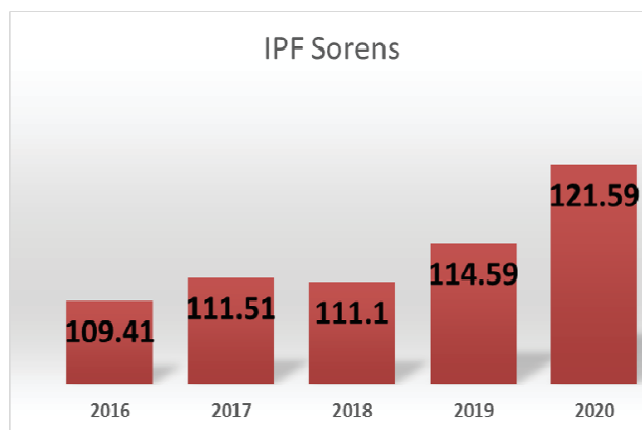
**8 Economie publique :**

Un montant de CHF 5'000.- est prévu pour une journée de festivités villageoises en cas d'obtention du label. L'audit aura lieu le vendredi 13 décembre 2019.

**9 Finances et impôts :**

Les écarts seront expliqués plus en détail durant la présentation.

Indice du Potentiel Financier, de 2016 à 2020.



L'Indice du Potentiel Financier (IPF) subit une augmentation de 6.11% en 2020 par rapport à 2019.

M. Emmanuel Schornoz, pour la Commission financière constate qu'avec la proposition du nouveau taux d'impôt à 73 ct le budget 2020 présente un résultat bénéficiaire de CHF 48'927.05. Globalement les recettes sont en augmentation de CHF 60'000.-, en grande partie, grâce à la compensation produite par le versement d'une subvention cantonale prévue afin de réduire l'impact de la réforme sur l'imposition des sociétés.

Dans les recettes toujours, la Commission financière note l'augmentation de CHF 50'000.- de ventes de m<sup>3</sup> d'eau dont le tarif passera, en cas d'acceptation du budget par l'Assemblée, à CHF 2.- pour 2020.

Les augmentations de charges d'un total de CHF 204'240.- concernent différentes positions dont voici les principales :

## Assemblée communale - PV (Suite)

En raison de l'augmentation de l'IPF (indice du potentiel fiscal) la contribution communale à la péréquation des ressources augmente de CHF 88'000.-, les charges de mise en place du nouveau plan comptable MCH2 sont prévues pour environ CHF 30'000.-, l'augmentation de la participation aux communes accueillant des élèves d'école enfantine CHF 26'000.-, conséquence directe du nombre d'élèves concernés, le projet de changement d'éclairage pour la salle de sport coûte CHF 30'400.-, la participation aux coûts du réseau santé de la Gruyère, essentiellement pour le service d'aide et soins à domicile +CHF 25'000.-, les coûts de participations à la STEP +CHF 40'000.- correspondant aux amortissements et intérêts de la phase 4 et en dernier lieu les amortissements obligatoires liés aux investissements de ces dernières années augmentent de CHF 41'000.- pour atteindre CHF 361'000.- en total.

Au contraire certaines charges évoluent à la baisse dont la participation aux frais des 3 CO gruyériens -CHF 63'000.-, les aides aux institutions spécialisés -CHF 15'000.- et la participation aux dépenses du Conservatoire -CHF 7'000.-.

La Commission financière remercie Monsieur le Syndic, le Conseiller communal en charge des finances, et la caissière communale pour leur travail et propose à l'Assemblée d'accepter le budget de fonctionnement tel qu'il est proposé.

Monsieur le Syndic demande à l'Assemblée si elle a des questions concernant les points discutés ci-dessus à savoir la baisse du coefficient de l'impôt des personnes physiques et le budget de fonctionnement 2020.

M. Jeanprête souhaite savoir s'il y a un suivi de la propreté de la place de jeux située à côté du restaurant de l'Union et demande si un ou deux bancs peuvent être installés à cet endroit pour que les parents, grands-parents se reposent pendant que les enfants jouent.

M. le Syndic prend note de sa proposition d'installation de bancs. Concernant l'ordre de la place de jeux, l'édilité s'y rend et la nettoie. Peut-être qu'un suivi plus régulier doit être mis en place.

Le Président de la Commission financière souhaite intervenir pour transmettre la position de la commission au sujet de la diminution du coefficient d'impôt des personnes physiques. M. le Syndic lui donne la parole :

« C'est souvent lors de l'établissement du budget que se pose la question d'une adaptation du taux d'imposition. Dans le respect de la continuité d'application des principes d'évaluation, les positions budgétaires ont toujours été prudemment évaluées. Hors la réalité se vérifie dans les comptes annuels et la répétition de leur excellent résultat, systématiquement bien meilleur que les prévisions.

Depuis plusieurs années déjà, le bénéfice communal avant les amortissements supplémentaires et l'attribution aux réserves dépasse le million. Pour qui craindrait l'impact de la réforme fiscale, toutes les provisions et réserves en vue de réduire son impact ont été faites. Indépendamment de cela, le canton a prévu des soutiens supplémentaires pour les communes concernées. Ainsi avec des éléments déterminants comparables, la stabilité des recettes communales est préservée pour quelques années encore.

Aujourd'hui, l'impact de la réduction de 5 ct. sur l'imposition des personnes physiques est de CHF 152'685.-. Déjà intégrée dans le budget 2020 cette réduction est, toute comme la réduction précédente, largement absorbable par les finances communales. Au vu de ce qui précède, la Commission financière propose à l'Assemblée d'accepter la baisse du coefficient de l'impôt de 78 cts à 73 cts sur le revenu et la fortune des personnes physiques. »

Monsieur le Syndic ouvre la discussion en lien avec la diminution du coefficient d'impôt.

M. Beaud demande si cette diminution est limitée dans le temps ou pas ?

M. le Syndic lui répond que cette diminution est illimitée dans le temps.

Monsieur le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte la diminution du coefficient d'impôt de CHF 0.78 à CHF 0.73 pour les personnes physiques ?

Résultat : ***la diminution du coefficient d'impôt pour les personnes physique de CHF 0.78 à CHF 0.73 est accepté à l'unanimité***

Monsieur le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levé si elle accepte le budget de fonctionnement 2020 ?

Résultat : ***le budget de fonctionnement 2020 est accepté à l'unanimité***

### 4.3 Budget des investissements - Rapport de la Commission financière – Approbation

M. le Syndic présente le tableau des investissements.

Budget d'investissement		Budget 2020		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION			2'000'000.00	620'661.00
29	Administration scolaire			2'000'000.00	620'661.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	19'000.00			
34	Sport	19'000.00			
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	700'000.00		817'000.00	
62	Routes communales et génie civil	700'000.00		817'000.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	413'000.00	15'000.00	752'000.00	15'000.00
70	Approvisionnement en eau	265'000.00	10'000.00	600'000.00	10'000.00
71	Protection des eaux	85'000.00	5'000.00	115'000.00	5'000.00
78	Protection de la nature	48'000.00		12'000.00	
79	Aménagement du territoire	15'000.00		25'000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS				
99	Autres postes				
<b>Totaux</b>		<b>1'132'000.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>3'569'000.00</b>	<b>635'661.00</b>

Il passe la parole à Mme Natacha Rumo, Conseillère communale, pour la présentation du 1<sup>er</sup> investissement.

#### 4.3.1 Crédit d'étude pour les infrastructures sises au terrain de football

Mme Rumo prend la parole et présente cet investissement. Elle rappelle l'historique de l'installation de la buvette actuellement en place. A l'écran, elle présente différentes photos qui démontrent son état de vétusté.

Montant de l'investissement	CHF	19000.-
Amortissement à 15%	CHF	2850.-
Charge annuelle	CHF	2850.-

Monsieur le Syndic ouvre la discussion, il n'y a pas de question. Il passe la parole à M. Jacques Privet, Conseiller communal pour le prochain investissement.

#### 4.3.2 Aménagement d'un chemin piétonnier, trottoir, quai de bus de la zone Sur-Croix à l'intersection de Jorettes

M. Jacques Privet présente ce projet attendu par la population depuis plusieurs années.

Montant de l'investissement	CHF	70000.-
Amortissement à 4%	CHF	2800.-
Intérêt à un taux moyen de 2%	CHF	1400.-
Charge annuelle	CHF	4200.-

Monsieur le Syndic ouvre la discussion :

M. Jeanprête félicite le Conseil communal pour cet investissement mais se désolé car la mobilité douce n'y est pas incluse. Pourquoi, un trottoir plus large n'est-il pas prévu afin d'y installer une circulation conjointe vélos – piétons ?

M. Privet, Conseiller communal, comprend sa question mais si la Commune avait prévu une circulation conjointe, la largeur du trottoir aurait dû être doublée. Après discussion avec le SPC, Service des Ponts et Chaussées, le Conseil communal n'installera pas de signalisation et tolèrera le passage des cyclistes à la montée.

M. Pierre Fragnière souhaite savoir s'il y est prévu un éclairage. M. Privet l'informe qu'aucun éclairage n'est prévu, éventuellement des potelets mais pas de candélabre. M. Fragnière s'en réjouit.

M. Pierre Fragnière profite d'avoir la parole pour remercier le Conseil communal du temps donné à s'occuper du bien public. Il se rend compte qu'on lui demande beaucoup et prie l'Assemblée communal d'applaudir son Conseil communal. M. le Syndic remercie M. Fragnière et rappelle que dans 14 mois de nouvelles élections auront lieu et si des personnes ont de l'intérêt, la fonction est très enrichissante. Il soulève également que les compétences du personnel communal en place sont un vrai soutien pour le Conseil communal.

M. Beaud demande où se situeront les arrêts de bus, qu'en est-il de l'arrêt de bus des Jorettes et si des passages piétons sont prévus. M. le Syndic lui répond :

- à la montée, l'arrêt de bus se situera à la hauteur du replat de l'entreprise Grisoni-Zaugg
- à la descente, l'arrêt de bus se situera sur la chaussée à la hauteur du lieu-dit « en Pochon »

Concernant l'arrêt de bus à la croisée des Jorettes, ce dernier ne fait pas parti de ce projet et des discussions sont en cours avec le SPC et les TPF. Concernant les passages piétons, après discussion avec le SPC, il n'y en aura pas.

Monsieur le Syndic passe la parole à Mme Elsa Gendre, Conseillère communale, pour la présentation du dernier investissement de cette assemblée.

### 4.3.3 Récupérateurs de balles pour le stand de tir

Mme Gendre présente cet investissement

Montant de l'investissement	CHF	42000.-
Amortissement à 4%	CHF	6300.-
Intérêt à un taux moyen de 2%	CHF	840.-
Charge annuelle	CHF	7140.-

Monsieur le Syndic ouvre la discussion, il n'y a pas de question.

Il donne la parole au Président de la Commission financière, M. Schornoz, pour son message.

Dans sa fonction, la Commission financière doit analyser la capacité de la Commune à assumer les investissements prévus, les investissements sont nommés. L'intégration de ces éléments dans la planification financière aura un impact dès 2021 sur les amortissements obligatoires pour une somme de CHF 37'150.- largement absorbable par le budget communal. Ceci nous permet de proposer à l'assemblée d'accepter ces investissements.

Monsieur le Syndic informe l'Assemblée qu'il va passer au vote des investissements présentés précédemment par ordre de présentation. Il demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte le crédit d'étude pour les infrastructures sises au terrain de football, pour un total de CHF 19'000.- ?

Résultat : **4.3.1** *le crédit d'étude est accepté à l'unanimité*

M. le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte l'investissement pour l'aménagement d'un chemin piétonnier, trottoir, quai de bus de la zone Sur-Croix à l'intersection de Jorettes, pour un total de CHF 700'000.-?

Résultat : **4.3.2** *l'investissement est accepté à l'unanimité*

M. le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte l'investissement pour les Récupérateurs de balles pour le stand de tir, pour un total de CHF 42'000.- ?

Résultat : **4.3.3** *l'investissement est accepté par 73 voix pour et 1 abstention*

Monsieur le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte le budget d'investissement 2020 ?

Résultat : *le budget d'investissement 2020 est accepté à l'unanimité*

## 5. Election d'un membre à la Commission d'urbanisme

Monsieur le Syndic annonce la démission au 31.12.2019 de M. Grangier de la Commission d'urbanisme. Il le remercie pour les nombreuses années durant lesquelles il a œuvré à cette commission, participant ainsi à la révision complète du plan générale d'aménagement local. Pour son travail, il mérite nos applaudissements.

Pour le remplacer, le Conseil communal propose M. Alexandre Caille, malheureusement excusé ce soir. Monsieur le Syndic, présente M. Caille en quelques points.

Il demande à l'Assemblée si elle souhaite faire d'autres propositions ? Ce n'est pas le cas, il passe au vote :

M. le Syndic demande à l'Assemblée de voter à main levée si elle accepte la nomination de M. Caille à la Commission d'urbanisme.

Résultat : ***M. Caille est élu en tant que membre à la Commission d'urbanisme par 73 voix pour et 1 abstention***

## 6. Information du Conseil communal et divers

M. le Syndic donne quelques informations à l'Assemblée communale :

- En raison des fêtes de fin d'année, le Conseil communal rend attentif que le bureau sera fermé 2 semaines, la semaine de Noël et celle du Nouvel an.
- Il n'y a aucun changement quant aux ramassages des déchets ménagers.
- La déchetterie sera fermée les mercredis 25.12 jour de Noël et 1.01 jour de l'an.

Il donne la parole à l'Assemblée communale :

M. Jeanprête a lu avec intérêt l'article dans le SorensInfo de la constitution d'une Commission Senior<sup>+</sup>, il lui souhaite bon vent et espère des propositions concrètes de cette dernière. Il a, cependant, été consterné de constater que cette commission ne soit composée que de femmes et souhaite savoir pourquoi ?

Mme Rumo, Conseillère communale et Présidente de cette Commission lui explique qu'aucun homme ne s'est porté candidat. Ils restent, bien entendu, les bienvenus.

M. Pierre Fragnière rend attentif le Conseil communal quant à la sécurité du passage piétons au milieu du village à la hauteur du magasin Tornare. Il constate que les automobilistes ne s'arrêtent pas pour laisser passer les piétons. Il souhaite savoir si la Commune peut réclamer une présence policière de temps en temps.

Monsieur le Syndic lui répond que la police est présente en début d'année scolaire ; la police de proximité a des contacts réguliers avec la Commune, elle nous a « félicité » car il y a peu de soucis de sécurité. Le thème de la sécurité routière est récurrent au sein du Conseil communal, malheureusement, il peine à trouver une solution pour sécuriser les passages piétons. Au niveau de l'école, le radar didactique est régulièrement installé pour rendre attentif les automobilistes de leur vitesse. Malgré les mesures mises en place, rétrécissement de la chaussée, etc., il y a encore des gens qui roulent trop vite, des intrépides qui ne s'arrêtent pas.

M. Privet, Conseiller communal, informe que lors de la prochaine législature ce point devra être traité.

M. Ayer est inquiet pour les cyclistes qui descendent le village, car certains d'entre eux ne freinent pas, il souhaite que le Conseil communal se renseigne auprès du bureau d'ingénieur si quelque chose peut être entrepris. Monsieur le Syndic craint qu'il n'y ait pas grand-chose à faire. Il reconnaît cette problématique, ce point sera discuté avec le bureau d'ingénieurs et le SPC.

L'assemblée est levée à 21h12

### AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

**Le Syndic**

**S. Ropraz**

**La Secrétaire**

**N. Hejda**

## Promotion civique

### 4 jeunes sur 10 de la classe d'âge de 2001

ont répondu présents à l'invitation du Conseil communal pour marquer comme il se doit leur promotion civique.

De la manière qu'ils ont résolu l'énigme de leur escape room, ils ont démontré avoir désormais les clés pour ouvrir toutes les portes et relever le défi de leur nouvelle vie d'adulte !

Merci encore à eux pour la magnifique soirée que le conseil communal a passée en leur compagnie, qu'ils fassent profiter notre village de leur jeunesse et de leur dynamisme !

Stéphane Ropraz, Syndic



Juliette Glasson, Jason Dupasquier  
Rose Morand et Pierrick Gilgen

## Une Tulipe pour la VIE

### SOLIDARITÉ

C'est à l'automne 2019 que Sorens a décidé de rejoindre l'association L'aiMant Rose et les 402 Communes de la Suisse pour sensibiliser à la cause du cancer du sein.

Pour ce faire, les employés de l'édilité ont planté 7 tulipes blanches pour 1 rose.

Ce printemps, à l'administration communale, vous aurez le plaisir de voir fleurir ce massif. Ce sera aussi l'occasion de rappeler qu'en Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine.

### Une femme sur huit en est victime.

L'association L'aiMant Rose a pour but de promouvoir et d'encourager la prévention du cancer du sein, son dépistage précoce et met sur pied cette campagne de sensibilisation «1 Tulipe pour la VIE».

La campagne de sensibilisation se déroule en deux phases : la plantation des bulbes et leur floraison.

Au final ces 402 Communes, soit 40 % de la population Suisse, ont planté l'automne passé les bulbes de tulipes qui fleuriront de tout leur éclat ce printemps.

**Plus d'information sur :**  
[www.laimantrose.ch](http://www.laimantrose.ch)



## 90 ans de Mme Anne Perriard

**C'est chez elle**, entourée de son mari, de son petit-fils et des représentants du Conseil communal qu'Anna Perriard a fêté son nonantième anniversaire.

Née le 25 février 1930, Anna Pfrunder passa son enfance à Weggis dans le canton de Lucerne. Sixième fille d'une famille de 12 enfants, elle fréquenta l'école jusqu'à l'âge de 14 ans, avant de travailler dans une ferme pour subvenir aux besoins de sa famille.

### «C'est à 20 ans que l'aventure commence !»

A l'âge de 20 ans, l'aventure commence ! Elle s'en vient tout d'abord 2 ans en Suisse Romande pour y apprendre le français dans une boucherie à Nyon. Elle part ensuite une année comme fille au pair en Angleterre, près de Manchester.

De retour en Suisse, elle travaille à Thoun, puis à Emmenbrücke au restaurant Waldibruggli ou

elle rencontrera son futur mari Jean Perriard.

### «L'Amérique, un Rêve !»

Tous 2 n'ont qu'un rêve : l'Amérique !

C'est ainsi qu'en 1954, ils répondent à une annonce dans le Grüner Journal ou un propriétaire uruguayen recherchait un vacher suisse !

Ils travailleront ainsi plus de 13 ans dans plusieurs fermes, notamment 10 ans à leur compte, trayant à la main à eux deux jusqu'à 67 vaches 2 fois par jour.

C'est durant leur séjour sud-américain que viendront au monde leurs 2 enfants, Raymond et Suzanne. Mais l'herbe étant verte partout, la famille revient en Suisse en 1967 pour s'établir à Nyon, Jean travaillant toujours avec passion dans l'agriculture, Anna dans divers commerces de la ville en plus de son ménage.



En 1995, le couple acheta leur petite maison de Sorens qu'ils occupent encore aujourd'hui, y passant une retraite méritée avec le bonheur d'élever leur petit-fils Roger.

Ce parcours de vie étonnant force l'admiration, le temps ne semblant pas avoir de prise sur Anna. « Viens t'assoir Anna, elle n'a pas une minute ! » s'exclame bien souvent son mari.

Au nom de la population, le Conseil communal lui souhaite **ses plus vives félicitations et ses meilleurs vœux de santé.**

Stéphane Ropraz, Syndic



## Découvrez les châteaux suisses Une véritable aventure pour petits et grands

En tant que sociétaire titulaire d'une carte de débit ou de crédit Raiffeisen, vous profitez de l'entrée gratuite et d'expériences uniques dans plus de 20 châteaux. Plus d'infos sur: [raiffeisen.ch/chateaux](http://raiffeisen.ch/chateaux)

DIE SCHWEIZER SCHLOSSER  
LES CHÂTEAUX SUISSES  
I CASTELLI SVIZZERI  
ILS CHASTELS SVIZZERS  
THE SWISS CASTLES



Suisse.



RAIFFEISEN

## Dîner des aînés, Café de l'Union le 15 décembre 2019

**Lorsque Commune et Paroisse** unissent leurs vœux, chacun à sa manière pour le bonheur des personnes qui lui sont confiées, ... **c'est Noël.**

Nous nous sommes mis en route pour le restaurant de l'Union, seul, en couple ou en petits groupes, quittant qui, sa maison, son appartement, sa chambre de l'EMS.

Certains viennent du haut du village et d'autres du bas, d'une ferme perdue ou de l'immeuble tout proche. Il y a des seniors tout jeunes et des seniors familiers de cette fête annuelle.

Entrant dans la salle naturellement garnie et éclairée, nous nous regardons les uns les autres, nous saluant, et appréciant les diverses possibilités autour des tables, jusqu'à ce que chacun trouve une place à sa convenance. Nous sommes près de 70 personnes, accueillies au nom du Conseil de Paroisse, par Mme Gonzalves et M. Grandjean et par le personnel du restaurant qui veillera tout au long de l'après-midi à ce que nous ne manquions de rien.

Avant le potage de légumes savoureux, M. Ropraz, Syndic, tel qu'un avant-goût de père Noël, nous encourage à réfléchir aux cadeaux que nous aimerions recevoir au courant de cette prochaine année 2020.

Bien sûr, décrit-il, il ne pourra pas tout honorer, que Mme devienne comme M. le souhaite par ex. Mais finalement, bien d'autres choses concourent au bonheur dans la cité pour ses chers citoyens seniors que nous sommes, non ?

Nous recevons chacun, de sa main, billet et stylo et tout au long du repas, réfléchissons,

tout en appréciant rôti farci, brocoli sur son lit de purée de céleri et de gratin de pommes de terre, discutons les cadeaux à demander au

### «Père Noël Sorensois».

En fin de repas, il revient vers chacun, récoltant les billets en échange d'un premier cadeau en chocolat, prémisse d'autres présents...

Nous promettant de nous tenir informés de la cueillette.

le retour du bon temps, les rythmes des saisons, tiré de la fête du Pain Un p'tit vin de Lavaux (chanté à la fête des vigneron), la berceuse des vieux Bergers, tout ceci près de chez nous, en patois, «à Moléson».

Vous imaginez, Joseph Bovet, Pierre Huwiler, E. Gardaz, Pierre Kaelin, et bien d'autres, tous chantés et honorés, depuis l'alléluia (Cohen), que nous reprenons tous ensemble



A cette heure, je ne voudrais pas dévoiler les vœux formulés de-ci de-là, ... mais imagine que celle-ci agrémentera les réponses au questionnaire «seniors+» de l'automne dernier.

Avant le dessert, M. Grandjean, nous souhaite joie et paix pour ce temps de Noël, insistant sur la famille au sein de laquelle il est bon de se retrouver.

Pour couronner cette ambiance cordiale, généreuse, d'où germent tous les possibles, arrive le chœur la Cécilienne. Là, nous nous laissons transportés, vivant Noël aux couleurs arc-en-ciel.

En effet, Marie fêtée le 8 décembre, espérance sur un chemin qui recommence,

jusqu'au dernier chant, «un sauveur nous est né», présenté par le directeur, qui nous donne rendez-vous à la messe de minuit ce 24 décembre, pour d'autres envolées joyeuses et priantes.

### Que chacun soit remercié.

Sans la contribution unique de chacun, ceci n'aurait pu être possible. Merci encore au Conseil de Paroisse et à son Président, au Syndic de la Commune, à l'équipe du restaurant de l'Union, et aux soignants du Foyer qui accompagnaient des résidents.

Marie-Flore Ernoux



### TOUJOURS ENSEMBLE ET ENCORE PLUS FORTS !

La Commission de l'Énergie vous propose une nouvelle série d'articles à découvrir dans ces prochaines éditions du Sorens Info, toujours dans le but de préserver la planète – il paraît que nous n'avons pas de planète B.

Cette série d'articles a pour ambition de vous faire découvrir régulièrement des gestes posés par des citoyens de la commune dans un but environnemental.

#### Premier de cordée

Dans ce premier écrit, nous souhaitons vous parler d'un geste qu'a décidé de mettre en place Matthieu, ancien conseiller communal particulièrement sensible à l'environnement. Matthieu a décidé récemment, à la faveur des bonnes résolutions du passage à l'an neuf, de changer une habitude dans sa salle de bain.

Après avoir remarqué que la petite poubelle de sa salle de bain se remplissait très rapidement des contenants plastiques de ses produits cosmétiques, Matthieu s'est mis en quête d'alternatives.

Après avoir visité quelques enseignes, dont certaines du village, il a pu noter que la plupart des produits liquides

de sa toilette quotidienne très emballés étaient disponibles sous formes solides, avec un emballage limité à sa portion congrue (une petite feuille de papier).

#### Point de salut en dehors du savon !

Prendre la décision après cette rapide recherche n'a pas été difficile : Matthieu a simplement remplacé les produits liquides qu'il utilisait jusque-là un à un lorsqu'ils étaient vides, par des produits solides sous forme de savon.

Un gel douche emballé dans un flacon en plastique ? Remplacé par des savons solides qui existent sous forme artisanale ou non, bio ou non, parfumés et agrémentés de toutes sortes d'ingrédients, ou neutres, etc. Un shampoing doté du même emballage ? Remplacé par un shampoing solide sous forme de savon également, tout aussi efficace. Une mousse à raser dans une «bouteille» en métal et plastique ?

Remplacé lui aussi par un savon à raser solide : bien sûr il faut se remettre à manier le blaireau, mais c'est un geste qui a aussi une toute autre saveur, très agréable, expérience faite. Le savon liquide pour les mains ?



Retour à la savonnette là aussi, et au bon vieux porte-savon, sans problèmes.

#### Que du bonheur !

Résultat ?

Une montagne de plastique en moins dans la poubelle, contre quelques minuscules feuilles de papier d'emballage de ces savons en plus. Et au niveau de l'expérience, après de nouvelles habitudes prises et la découverte de produits qui lui correspondent bien après quelques essais, Matthieu ne reviendrait pas en arrière, et regrette seulement de ne pas avoir posé ce geste plus tôt...

Pourquoi ?

Parce que cela demande un effort absolument négligeable, et permet une importante économie de plastiques jetés à la poubelle, après une très et trop courte durée de vie.

La prochaine étape ?

Pourquoi ne pas fabriquer ses produits cosmétiques soi-même ?

Matthieu nous dit que ça, c'est une autre histoire...

A bientôt pour un prochain geste, qui sait d'un de vos voisins peut-être ?

La commission de l'Énergie



# Sorens d'utrefois

Dans le premier article qui inaugurerait cette nouvelle rubrique, j'ai publié notamment une ancienne carte postale comportant des dessins des bâtiments principaux du Vieux-Sorens. Lorsque quelqu'un vient pour la première fois vous trouver à Sorens, la question posée est souvent :

«Tu habites où par rapport aux bistrotts ?», ou encore : «On se voit au café d'En Haut ou au café d'En Bas ?»

C'est dire la place que tiennent nos vénérables cafés-restaurants dans le cœur des gens. Même si d'autres établissements publics ont vu le jour, l'Hôtel de l'Union et le Cercle des Agriculteurs, très proches l'un de l'autre, trônent au cœur du village, et rares sont les photos ou cartes anciennes de Sorens sur lesquelles ces imposantes bâtisses ne sont pas représentées.

Le Cercle des Agriculteurs appartient sans aucun doute au patrimoine de Sorens, voire de la région. Il peut se targuer d'une longue histoire. Il faut remonter au XIX<sup>ème</sup> siècle, où les «Cercles» ont joué un rôle important dans le maintien de la tradition ou de la propagation de certaines idées.

Si le Cercle des Agriculteurs de Sorens fut fondé en 1872, et avait pignon sur rue de l'autre côté de la route, en face du bâtiment actuel, c'est en 1923, que l'achat d'un immeuble, sis en plein cœur du village, permit au Cercle de réaliser pleinement sa vocation politique et villageoise. Jusqu'en 2011, soit 88 ans durant, ce Cercle d'inspiration chrétienne sut conserver cet établissement.

Les propriétaires, et les locataires successifs, surent en effet respecter leurs engagements tant envers les fondateurs que la population, malgré les charges inhérentes à l'entretien d'un tel bâtiment.

En 1989, une réfection d'une partie du bâtiment s'avère urgente, et le comité de l'époque élabore un projet de rénovation. Le PDC de Sorens n'étant pas en mesure d'assumer seul une telle charge, il fera appel au soutien de la population, en organisant une souscription, qui rapporta Fr. 150'000.-. A tous niveaux les instances du parti soutiennent le projet, jusqu'au Conseiller fédéral Flavio Cotti qui rédigera un petit mot pour la plaquette de souscription. Quatre ans plus tard, plus précisément le 14 août 1993, et grâce à beaucoup de bénévolat et au dévouement sans faille d'une équipe d'amis, le Cercle nouveau est inauguré.

Certes il aura fallu se contenter d'une restauration légère (toit, sanitaires, cuisine), mais le pari était provisoirement gagné, et le Cercle, dernier établissement public de la Gruyère appartenant à un parti politique, pouvait continuer à assumer son rôle d'auberge villageoise.

Mais dans les années 90 les temps sont durs pour bon nombre d'établissements : baisse de la fréquentation en raison de nouvelles législations, changements d'habitudes, coût d'entretien des bâtiments, difficultés de trouver des tenanciers, difficultés à lever les fonds nécessaires à la poursuite des rénovations.

Le Cercle n'est pas épargné, et c'est ainsi qu'en 2011, après avoir étudié plusieurs scénarios, la vente à un privé s'est imposée comme la solution.

Voilà en grand résumé pour l'histoire, et il y aurait certainement encore beaucoup à dire pour relever le rôle important qu'ont joué nos cafés et restaurants du village, véritables acteurs de la vie locale.



Le Cercle en 1953, le jour du baptême du drapeau des Conservateurs

Et se bousculent les souvenirs, que ce soit au café, dans la grande salle toute en bois, ou encore dans le bar au sous-sol : bénichon, recrotzon, apéros du dimanche matin après la messe, bals, lotos, soirées de sociétés, théâtres de la chorale et de la Jeunesse, assemblées diverses, réunion des comités des sociétés locales, après-répétitions, apéros et repas de mariage, réunions et fêtes de familles, repas entre amis, jeux de cartes, point de ralliement des jeunes du village autour du juke-box, soupers de cagnotte, etc., autant d'événements ou de situations qui fleurissent bon la nostalgie.



Le Cercle et l'épicerie Tornare dans les années 60

A Sorens, les deux cafés ont été longtemps liés à la vie politique, mais ceci est une autre histoire, dont la presse s'est d'ailleurs souvent fait l'écho, et que nous aborderons peut-être une autre fois.

Il convient aussi de se rappeler des tenanciers, qui ont fait vivre ces établissements, et qui ont souvent accompli de longs mandats.

**SORENS**  
Cercle des Agriculteurs  
Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 janvier  
**Grands Bals**  
Conduits par les orchestres  
• Bergéronnetto • et • Brunisy •  
Prolongation Bar  
Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous nos clients.  
Famille Villos-Gremaud

**Sorens**  
Cercle des Agriculteurs  
Jeudi 1<sup>er</sup> janvier, dès 14 heures  
**Grand CONCERT**  
Orchestre « MERINOS »  
de la bénichon  
Prolongation

**LES LOTOS**  
Loto du Cercle conservateur de Sorens  
Il aura lieu samedi soir, 1<sup>er</sup> janvier, à 20 h., au Cercle des agriculteurs. Il y aura de nombreux beaux lots (dont un abonnement à la Liberté) et le tirage de la tombola. ...

**SORENS - Cercle des Agriculteurs**  
Jeudi 11 décembre, dès 20 heures  
**BAL**  
ENTRÉE LIBRE  
Soupe à l'oignon et foulours noirs délicieux  
Jambon à la borne  
Vendredi 12 janvier, dès 20 heures  
**LOTO**  
organisé par le  
Cercle conservateur chrétien-social  
Riche pavillon de lots - Monaco  
**BAL**  
dès 15 heures  
Entrée libre  
La famille Théophile Villos-Gremaud  
vous présente ses meilleurs vœux !

**CERCLE DES AGRICULTEURS**  
**SORENS**  
1<sup>er</sup> janvier 1863, à 20 h. 30 précises  
**Grand Loto**  
organisé par le  
Cercle conservateur chrétien-social  
Riche pavillon de lots Tirage au monaco  
**CONCERT-APERITIF** dès 11 heures  
Après-midi, dès 15 h.,  
et le soir, après le loto,  
**BAL**  
ORCHESTRE « WILLY'S BAND »  
Menus pour St-Sylvestre et le Jour  
de l'An  
Consommé au Porto Salade saison  
Jambon de campagne  
Choux et pommes nature  
Tourmes aux morilles Pommes frites  
mousseline au Grand'Marlier  
La famille Théophile Villos présente à sa clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Cercle des Agriculteurs  
**SORENS**  
Samedi 21 janvier, à 20 h. 30  
**MATCH DE YASS**  
Enjeu : un porc  
Collation offerte

**LOCATION CAFÉ-RESTAURANT**  
Le Cercle des Agriculteurs de Sorens est mis en location pour le terme de 6 ans. Etablissement de bonne renommée, grande salle.  
Prendre connaissance des conditions auprès du président du Cercle, tél. (029) 38855.  
Dépôt des soumissions pour le 20 avril 1965. Jusqu'à 20 heures, avec mention « soumission Cercle des Agriculteurs », à l'adresse de M. Jean-Louis Villos, président, 1631 Sorens.

**Cercle des Agriculteurs**  
**SORENS**  
Dimanche 12 et lundi 13 octobre  
**Grande Bénichon**  
avec le célèbre orchestre « Popoff »  
et ses satellites  
Invitation cordiale Famille Gapany

Pour le Cercle des Agriculteurs les plus anciens se souviendront des familles Gapany, Théophile Villos-Gremaud, Gaspard Roulin, plus proche de nous les familles Jules et Marguerite Tornare, Jules et Titi Fragnière, Anne-Marie et Pascal Guillet, Titi et Martine.

Aujourd'hui, le Cercle continue son bonhomme de chemin.

Par exemple, le théâtre patois y a établi ses quartiers, la fanfare y organise son bal du Petit Nouvel-An, même la chorale y répète le mercredi soir pour son prochain spectacle. Et si vous y passez pour boire un verre, manger un morceau, pour un comité ou autre assemblée, vous serez aux bons soins de Grégory, qui est au four et au moulin, et qui ne ménage pas ses efforts pour faire « tourner la baraque ».

Pour conclure je vous invite à jeter un coup d'œil à certains villages voisins, pour constater l'absence d'établissements publics, et donc pour mesurer la chance que nous avons encore à Sorens d'avoir le choix entre plusieurs lieux de rencontre.

Gérard Romanens

## Société de jeunesse



Les 7-8-9 et 14-15 février passés, la Jeunesse de Sorens a eu le plaisir de vous présenter 3 pièces de théâtre à la halle polyvalente.

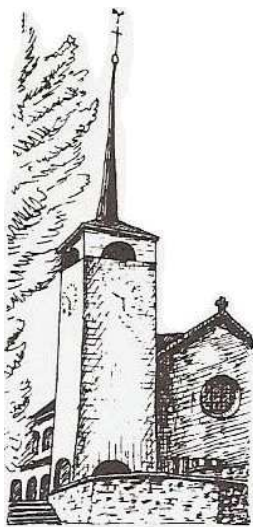


Ces 5 soirs de manifestation ont été un succès et c'est en grande partie grâce à vous chers concitoyens, qui avez répondu présent pour nous soutenir. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre soutien ! Ceci nous motive grandement à apporter de la vie à notre village.

**Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y retrouver dans 2 ans !**

Pour la Jeunesse de Sorens,  
Florian Sturny

## Paroisse de Sorens



Chères Paroissiennes,  
Chers Paroissiens,  
A chacune et chacun qui prenait part à cette rencontre,

Le Conseil paroissial fait part qu'en raison du Coronavirus COVID-19, par mesure de prudence et sur recommandation des autorités ecclésiastiques, la soupe de Carême n'aura pas lieu cette année.

Merci de votre compréhension et nous souhaitons à toutes et à tous un beau printemps et une heureuse fête de Pâques.

Le Conseil paroissial

Ouvert le dimanche matin

**Boucherie Charcuterie Traiteur**

**La Chaumière**

**Jean-Marc Maillard**

1642 SORENS - 026 915 27 29

**Chez Georges**  
Vinothèque-commerce de vins

Georges Vonlanthen  
Rte Principale 140  
1642 Sorens



079 606 05 07

chezgeorges@bluewin.ch

## Le coin du patois

### La Tropa dou Dzubyà rêmement chu lè lan.

Ti lè dou j'an, a Bullo chè dzuyiè lè Rinkontrè dè Théâtre dè Bullo.

Hou rinkontrè dâton du 1982, lè Pierre Gremaud ke l'a lanhi l'idè. Le premi préjidan ihrè Djian-Luvi Pudzin. Aura, lè Anne-Marie Gremaud ke lè la rêchponchâbya.

Chti an, ondzè tropè chè chon annonhyè, È la nouthra cherè achebin dou voyâdzo.

Tchin pyéji por no dè montâ din la kapitala.

Hou rinkontrè chè tindron du le demikro vint dè mé tantchè ô dechando vint'è trè.

Chin lè outoua dè l'Achanchyon.

No j'arin l'anà dè ourâ lè fu è no cherin chu lè lan, le demikro a houèt ahra dou dèvelné.

No j'ahrin le bouneu dè rè prèjintâ : «Chin lè le Botyè», dè Djan-Marie Oberson (Pelly).

Lè Marielle Remanin ke la rèprè lè lachè po rèinkotchi lè j'akteu. È y pu vo achurâ ke cheron ti bin adjuchtâ.

Le mimo dèvelné tchiè no, in chèkonda partchia : «Lè Grantè fortsètè».

Le dedza : «Théâtre Excelsior», «le novi Théâtre», l'achochiachion «Linvouè di Chinyo» (Di mudè è di choua) è «La granta Buya».

Le devindro : «Kâfé Bourvil» lè poutamin bon, avu Yves Savary è Catherine Ruedin.

È le dechando : «Brochè Adam», «Le Théâtre le Rè», «La Konpanyi Zoé» è po fourni «On gran oiy bleu».

Po rêchèrvâ, lè, du le 30 dè mâ du delon a devindro dè 16 a 20 ahre ô numéro : 077 460 28 84.

Vinyèdè ti patèjan è patèjannè avu ti vouthrè j'èmi kâmon le patè è le théâtre : le demikro 20 dè mé 20 ahre. È bin chur y j'ôtrè vèhiè. Chè pâchèrè a Bullo a la Méjon dè Vella. La granta châla y po rêoudre 350 chepektateu.

Dèni a Léon dè Potson.

### La troupe du Gibloux remonte sur les planches.

Tous les 2 ans, à Bulle se jouent les rencontres théâtrales de Bulle.

Ces rencontres dates de 1982, c'est Pierre Gremaud qui a lancé l'idée. Le premier président était Jean-Louis Pugin, maintenant, Anne-Marie Gremaud est la responsable.

Cette année, 11 troupes se sont annoncées. Et la nôtre sera du voyage.

Quel plaisir pour nous de monter dans la capitale.

Ces rencontres se tiendront du mercredi 20 mai au samedi 23.

C'est à l'Ascension.

Nous aurons l'honneur d'ouvrir les feux et nous jouerons le mercredi à 20 h 00.

Nous aurons le bonheur de vous représenter : «Ça c'est le Bouquet», de Jean-Marie Oberson (Pelly). C'est Marielle Romanens qui a repris les répétitions avec les acteurs. Et je peux vous assurer qu'ils seront fin prêts.

Le même soir que nous, en 2ème partie : «Les Longues Fourchettes».

Le jeudi : «Théâtre Excelsior», «Le Nouveau Théâtre», l'association «Langues des signes» (Sourds et muets) et «La Grand Lessive».

Le vendredi : Café Bourvil «C'est si bon» avec Yves Savary et Catherine Ruedin.

Et le samedi : «Brosse Adam», «Théâtre le Roi», «Théâtre de la Compagnie Zoé» et pour finir «L'Autruche Bleue».

Pour réserver, c'est dès le 30 mars du lundi au vendredi de 16 à 20 h 00 au numéro : 077 460 28 84.

Venez tous patoisants et patoisantes avec vos amis qui aiment le patois et le théâtre : le mercredi 20 mai à 20h00. Et bien sûr aux autres soirées. Ceci se passera à Bulle à l'Hôtel de Ville. A la grande salle, on peut installer 350 spectateurs.

Denis à Léon de Potson.

**Fondé en 2015,** l'Echo des Jorettes est un groupe de musique traditionnel animé par 5 jeunes du village.

C'est à quatre musiciens et un lanceur de drapeau que le groupe fait résonner la mélodie de notre belle contrée à travers les manifestations régionales et en-haut les montagnes.

Durant ses prestations, le groupe a le plaisir d'offrir aux jeunes et aux moins jeunes le sourire et de transmettre un peu de tradition. C'est d'ailleurs leur principale motivation à donner de leur souffle et de leur coup de bras quand il s'agit de lancer le drapeau.

**«Notre instrument servait à communiquer entre les vallées».**

Tristan Ropraz, lanceur de drapeau, est accompagné au cor des alpes par les 4 musiciens:

Camille Mauron  
Arnaud Oberson  
Sébastien Oberson  
Victor Ropraz.

Telle est la composition de ce groupe plein d'énergie et de bonne humeur. Tristan, alias Carter, s'entraîne pour ses performances de haute voltige à Grangeneuve où des entraîneurs de l'association des Yodlers sont à disposition. Pour les 4 musiciens du groupe, c'est à Sorens qu'ils ont tous commencé la fanfare. Le cor des

**« On fait ça pour rendre les gens heureux »**

alpes requiert une technique très proche de celle des instruments dont ils ont joué plus jeunes.

C'est quand Arnaud a reçu un cor des Alpes que tout a commencé ! Après quelques discussions, Tristan et Arnaud ont eu cette idée de rassembler des jeunes du village.

La première représentation du groupe a eu lieu en 2015 lors de la Brasserie Party organisée par la jeunesse de Sorens.

Ce jour-là, ils ont joué à deux musiciens et un lanceur de drapeau. Les trois fondateurs ont tout de suite fait beaucoup d'effet aux villageois réunis.

Les deux autres membres du groupe les ont rejoints en 2015 et 2019. Soufflant dans leur instrument uniquement grâce à la technique d'embouchure, ils se rencontrent une à deux fois par mois pour échanger les morceaux écrits par des compositeurs locaux.

«Ça serait une fierté pour nous de jouer notre propre partition» affirme l'un des membres du groupe, mais les 5 Sorenois ne pensent pas avoir les compétences pour réaliser un tel travail.



**«Le plus beau c'est de jouer en montagne»**

En dehors des manifestations telles que des mariages, la fête du 1er août, des anniversaires, des fêtes folkloriques ou autres «Brasserie Party», ces jeunes qui bercent certains soirs notre village de leurs mélodies, se retrouvent pour jouer en haut du village.

Pour donner une couleur encore plus authentique à ses prestations, le groupe est vêtu du costume traditionnel lors de chaque représentation.

Ce fut un beau moment de partage avec ce groupe de musique local ! Ils font vibrer leurs instruments pour en faire sortir de belles émotions. Mais le plus beau avec cette équipe, c'est qu'ils n'oublient pas le plus important, je pense bien sûr aux traditions !

Vous pouvez les retrouver sur leur page Facebook.

Pour Sorens Info,  
Julien Bard



## La Forêt

Elle est là, enracinée là tout simplement  
De loin, elle prend l'aspect d'une couverture  
D'un tissu dont les couleurs muent lentement  
Au gré des lumières sur cette nature  
Et des changements de saisons évidemment

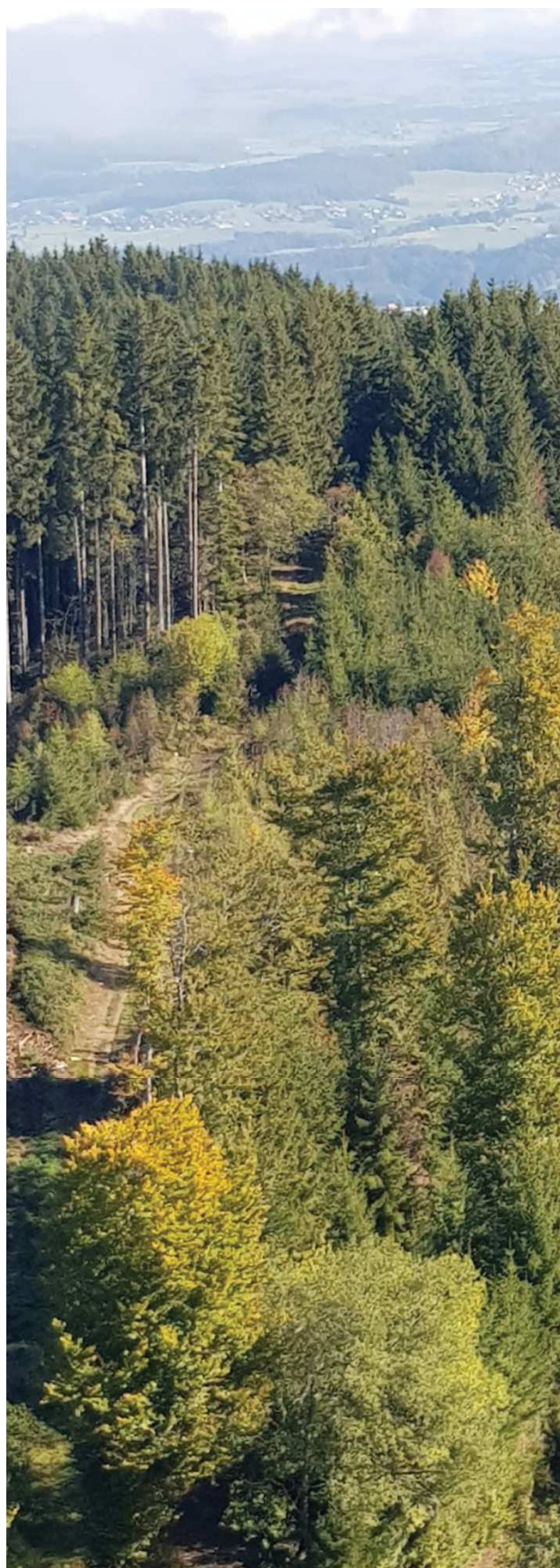
De loin aussi, elle tient chaud à notre regard  
Son feutre moutonné rassérène l'âme  
D'une couche de tendresse qui pour sa part  
Nous ramène au berceau et à la flamme  
De notre enfance aux souvenirs sans fard

Ces doux vallons habillés de sa puissance  
Nous offre un beau paysage contrasté  
Pour lequel notre penchant à l'ingérence  
Qui tantôt nous dicte de ne pas y toucher  
L'expose à de funestes convenances

À notre approche, bien que tout doucement  
Nos venues soulèvent des conjectures  
Parmi les êtres qui sentent un mouvement  
Dans l'air frais ils flairent comme l'imposture  
D'une visite troublant leur enchantement

Dès son orée, après un premier rempart  
De buissons que l'on écarte d'une lame  
Se tiennent là les souches grises des foyards  
Ces grumes sur pied jusqu'à leur prochain drame  
À moins que les coupes se tiennent à l'écart

Quelle qu'en soit la densité, les essences  
Qui qu'en soient ceux qui viennent s'y réfugier  
Dans le terrier, sous les ramures denses  
Depuis toujours et nous ne devons l'oublier  
Que sa plus grande force est sa présence



Pour Sorens Info,  
Frédéric Portner

### Un petit détour « probiotique » avec Estelle Romanens

Il y a cet engrenage infernal dans lequel le tout aseptique s'accommode d'un recours effréné aux antibiotiques.

Dans ce cercle vicieux, ce sont les scientifiques qui s'arrachent les cheveux, ne sachant bientôt plus comment contrer les attaques bactériennes sur des organismes de plus en plus susceptibles.

Alors et ça tombe bien, comme pour juguler nos tendances psychotiques déjà bien exacerbées par le Coronavirus – XIXème du Nom tout de même, c'est mieux que les Papes et les Rois de France – il reste des gens dont les initiatives, à la fois simples, originales et pleines de bon sens, aident à contrer cette fâcheuse tendance à la prudoterie.

Estelle Romanens, après avoir consacré plusieurs années à recevoir chez elle de nombreux jeunes enfants en qualité de Maman de Jour, en est venue à se former dans le domaine de la petite enfance. Ce qui devait n'être qu'une activité transitoire, le temps de voir ses propres enfants grandir un peu, s'est avéré pour elle d'un intérêt bien plus prépondérant à celui de renouer avec son premier métier de dessinatrice d'intérieur.



Le vrai problème, tout le monde le sait, c'est qu'à force de nous couper trop de notre Nature – pas de poils, pas d'ongles, pas d'odeurs, pas de crasses, de sueur et encore moins d'humeurs –

**c'est Nous qui devenons des petites natures !**

Dans ce confinement béguine, notre immunité – sans doute pour ne pas mourir d'ennui – en vient à s'acharner sur elle-même à grand coup d'auto-allergie, de prurit, d'urticaire et d'intolérance en tout genre.

Ainsi, nous rencontrons Estelle Romanens, native de Sorens et c'en est presque un pléonasme, qui nous propose une petite balade, sans chichis mais avec des vêtements dits « pratiques », des souliers qualifiés de « bons ». Et c'est au beau milieu des grands arbres – d'une forêt sise sur la Commune d'Echarlens – qu'elle nous laisse découvrir sa petite entreprise :

**« Les Ecureuils du bois d'Everdes ».**

Estelle Romanens le sait désormais, c'est le cœur des enfants qu'elle veut apprivoiser et celui de la forêt qu'elle prend plaisir à décorer, aménager quelque peu et d'une certaine manière, apprivoiser aussi. En 2017, c'est en collaboration avec Audrey Rossier, une enseignante qui exerçait alors à Marsens, et avec l'aide de quelques pionniers – des membres de la famille et déjà d'autres enfants avec leurs parents – qu'elle s'est lancée dans la réalisation d'un Canapé Forestier au sein de la Forêt d'Everdes à Echarlens.



Bien que constituée de simples branchages, ce fut une entreprise des plus sérieuses puisque ce lieu-dit

### «Les écureuils du bois d'Everdes »

est depuis lors inscrit au Cadastre Forestier. C'est aussi sur un concept éducatif solide que s'appuie cette démarche, puisqu'elle donne à de jeunes enfants l'occasion de nouer avec de précieux apprentissages, tant moteurs, adaptatifs que sociaux.

Dans cet environnement primaire et à l'heure de la disparition des bacs à sables sur les places de jeux – pas très hygiéniques les bacs à sable, tous les chats vous le diront – ces petits «**Écureuils**» guidés par Estelle Romanens et ses collaboratrices, ont l'occasion

de donner libre cours à leur penchant pour les exploitations qui laissent des traces, au plus grand bonheur des vendeurs de machines à laver !

Ils explorent ce milieu naturel où, sans le savoir, leur système immunitaire se verra peut-être renforcé, tout comme se renforce – consciemment cette fois-ci – leur monde imaginaire se peuplant d'arbres magiques, d'animaux aux propriétés étonnantes, ainsi que de Lutins qu'ils espèrent avoir la chance d'entrevoir un jour.

Pour Sorens Info,  
Frédéric Portner



Estelle Romanens



Les écureuils du bois d'Everdes

- Atelier de jeux en forêt !**
- Quand: Les jeudis de 13h30 à 16h30
  - Fréquentation régulière à choix: 1, 2 ou 3 fois par mois (de septembre en juin)
  - Tarif: Fr. 30.- par demi-journée
  - Lieu: Forêt d'Everdes à Echarlens

Se cacher sous les feuilles, construire une cabane pour les animaux de la forêt, s'entraider, écouter des histoires, se ressourcer, avoir confiance en soi, se faire des amis, vivre des moments magiques, faire des découvertes... Il y a tellement de chose que la nature peut offrir à votre enfant!

L'atelier de jeux en forêt «Les écureuils du bois d'Everdes», accueille des enfants de 3 à 6 ans, de septembre en juin.

Une journée découverte aura lieu le 16 avril 2020.



Plus d'info: [www.ecureuils-everdes.ch](http://www.ecureuils-everdes.ch)  
Contact: [info@ecureuils-erverdes.ch](mailto:info@ecureuils-erverdes.ch)  
Estelle Romanens 078/ 897 37 44  
Agréé par le SEJ (Service de l'enfance et de la jeunesse)

## Un Village bien coiffé : deux nouveaux salons à Sorens

### Effet'M'Hair



Pierre-André Jaquet est établi à Sorens depuis 2014. Neuchâtelois d'origine, il a travaillé en Suisse et à l'internationale avant de rencontrer sa compagne et s'installer à Sorens.

**«Il n'y a pas de bon ou de mauvais style, tout dépend de la cliente, et le style évolue sans cesse»**

La coiffure, il le voit comme un partenariat de travail, une rela-

tion de confiance. Pour lui, il est essentiel d'être très à l'écoute et de se montrer observateur : une façon de s'habiller, d'être, sont des indices précieux pour accompagner le client, et en majorité, d'ailleurs, la cliente, vers une coiffure qu'il perçoit comme une musique de film :

un élément qui met tellement bien en valeur qu'il se fait oublier, pour que le sujet soit au centre de l'attention.

Selon lui, « Il n'y a pas de bon ou de mauvais style, tout dépend de la cliente, et le style évolue sans cesse ».

Sa clientèle ? Diverse et variée : environ 1/3 de Messieurs, des enfants également.

Enfin, Pierre-André Jaquet coiffe le théâtre de Sorens, et fait des photos de mode, disponibles sur le site internet du salon.

<https://effetmhair.ch/>

Le salon est éco-responsable. Les produits de coloration sont sans ammoniac. En 2020, il est prévu de travailler également avec le henné.

Deux gammes de produits sont en vente en vrac :

*Les jardins d'Elendil* : depuis début 2020, le salon travaille ses propres produits cosmétiques visage, corps et cheveux à base d'huiles essentielles.

*Efft'M'Hair nature* : bio, naturels et 100% végétal, il s'agit de produit de lavage et soins pour cheveux.

### Karen Coiffure

La jeune Karen Rolle a repris le salon de Sonia Pasquier en juillet 2019.

Après avoir brillamment réussi sa formation dans la coiffure, un métier qu'elle perçoit comme une vocation, et après avoir travaillé au sein d'une équipe comme employée, elle anime en parallèle des cours pour les 1ère année dans le même centre de formation qui lui a permis d'obtenir son diplôme, l'École de Coiffure d'Yverdon.

**«Je n'imaginai pas avoir mon propre salon si vite»**

Rapidement, cependant, les sirènes de l'indépendance l'appellent, et elle saisit l'opportunité de reprendre le salon du centre du village. « Je n'imaginai pas avoir mon propre salon si vite après avoir achevé ma formation », dit-elle, « mais l'occasion s'est présentée et correspondait à mes attentes et ambitions ».

Malgré son jeune âge, elle a la tête sur les épaules et exerce son métier avec un professionnalisme sans faille, s'appuyant sur des techniques à la pointe de la modernité et des produits haut-de-gamme (Gamme de produits capillaires Keune, en vente dans son salon).

Très à l'écoute de ses clients, elle prend le temps qu'il faut, agrémentant un « moment pour soi » d'une conversation agréable.

Son salon, cosy et ne pouvant accueillir qu'un client à la fois, plaira à ceux qui aiment se sentir privilégiés, le temps d'une coupe de cheveux.

Ses coordonnées : Karen Coiffure : 079 907 09 04



Outre ces deux nouveaux salons, n'oublions pas Mme Annelise Ayer, bien connue des Sorenoises et Sorenois puisqu'elle est installée depuis 2002 au village, à la Route Principale 94.

Mistral Coiffure : 026 915 13 53 Pour Sorens Info, Marylin Stellini

### La Revue Chat-tirique



**Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens  
est un bon chasseur...**

### Des Chats écr-hachés

L'arrojeur arroje

J'ai fait dernièrement une expérience extraordinaire : une tranchojichion fréquentielle, dont l'effet recherché ne doit pas être très éloigné de ce qu'Harry Potter a lui-même éprouvé avec son premier portoloï. Comme ça, d'un simple coup de baguette et les yeux fermés, j'étais paqué du chuintement discret et rassurant des jords de la Rte Principale, au vrombissement d'un 40 tonnes – et son chat-pelet de limoujines préchées de ch'en défaire – sur l'A12 aux heures de potron-minet.

Faut dire qu'avec le temps, je deviens un peu dur – d'oreilles ch'entend – mon vieux Léon. Et fallant ce qu'il faut, un appareillage acoustique ch'est imposé à moi, comme une paire de médailles à un champion réchidiviche. Et alors, au gré de chavants réglages, voilà qu'on m'a tranchojé des chons que je croyais oubliés ou perdus tout au fond de mon âge.

Le petit chouci ch'est qu'avec cette rectituchion tardive, j'ai bien cru que l'on ch'payait ma tête ! Crois-jen bien tes propres joreilles : tout le monde ch'est mis à me parler en ch. Tous les – attends que je me concentre – tous les "sse" ch'transformaient en "che" ! J'ai bien cru que je perdais la tête et la vedette...

Pour Sorens Info : « La Griffes »  
(égratinée par Frédéric Portner)



*Venez danser, bouger*

Le cours associe mouvement cardio-training,  
renforcement musculaires, stretching et relaxation.

**Sorens : Lundi 20h00 à 21h00**

**Riaz : Jeudi 8h30 à 9h30**

**Info : Marie-Thérèse Ropraz 079/638.15.38**

## Stéphane Missana

Rénovation | Peinture | Papier-peint | Plâtrerie | Parquet

1642 Sorens

T 026 915 11 02

M 079 224 16 10

info@missana.ch

www.missana.ch



### « Viens chanter ! Rejoins les Pic'notes ! »

Voilà que cette invitation à se faire plaisir en laissant s'exprimer sa voix voyage depuis 22 ans auprès des écoliers de nos villages...

Et avec succès, puisque d'année en année, de volée en envolée, les effectifs des différents groupes d'âge qui composent ce chœur d'enfants évoluent, se transforment, s'étiolent et se renouvellent.

Lors de la reprise de septembre dernier, contrebalançant le départ plutôt massif d'une fidèle équipe, emmenée par notre capitaine Sylvie Beaud, tellement bienveillante, toujours enthousiaste et des plus compétente, une trentaine de novices se sont lancés dans l'aventure...

Pour favoriser une transition légère pour les familles entre la fin de l'école et le début des cours de chant, le comité a opté pour un déménagement du lieu de répétition, et a ainsi quitté Sorens pour Marsens...

Deux rendez-vous musicaux d'avant les Fêtes ont déjà permis à cette quasi toute nouvelle équipe de dévoiler ses talents : après une soirée conviviale pour leurs Familles et Amis, les Pic'Notes ont en effet fait un passage remarqué au Home Humilimont, pour la plus grande joie des pensionnaires présents.

Mais... à vos agendas ! Les répétitions défilant..., l'imagination du comité bouillonnant... les Pic'notes ont le vent en poupe ! En effet, leur prochain spectacle-concert pointe déjà à l'horizon...

Il aura lieu à la salle Otavela à Hauteville les 19 et 20 juin 2020.

Le chœur des Pic'Notes vous présente

# Les Pic'notes en vadrouille

Petite Restauration

Disco Kids le Samedi

Vendredi 19 juin à 19:30  
Samedi 20 juin à 18:00  
A la Salle Otavela à Hauteville

Infos: [www.picnotes.ch](http://www.picnotes.ch)

Chapeau à la sortie

Sans réservation

Illustration et production de Marie-France Oudin - Sphère Créative

En vadrouille non seulement sur l'autre rive mais également à la conquête des différents continents, accompagnés de flûtistes, apprivoisant la voix, la vidéo et la danse, les Pic'notes se réjouissent beaucoup de vous y retrouver nombreux et nombreuses.

Embarquez sans plus tarder dans ce nouveau périple en vous laissant tenter par le merveilleux flyer signé Marie-Prune Dalmaï, membre du comité !

Et pour suivre l'actualité des Pic'notes ou trouver les informations utiles sur la vie du chœur, n'hésitez pas à visiter notre site internet

[www.picnotes.ch](http://www.picnotes.ch)

Bienvenue à votre enfant s'il le souhaite, et ce même en cours d'année.

Gladys Monnier-Baechler

**Nombreux sont les habitants de Sorens qui s'engagent pour le bien-être des autres. C'est avec plaisir que nous avons choisi de les mettre en lumière à travers cette série d'articles**

**L'espace Boréal,  
Un lieu généreux au service de votre bien-être**



L'espace Boréal

L'espace Boréal c'est l'histoire d'un arbre. L'arbre de Marie-Thérèse Ropraz, sa fondatrice. L'arbre aux mille couleurs, à l'image de toutes les cordes que Marie-Thérèse a à son arc pour accompagner et prendre soin de ses clients.

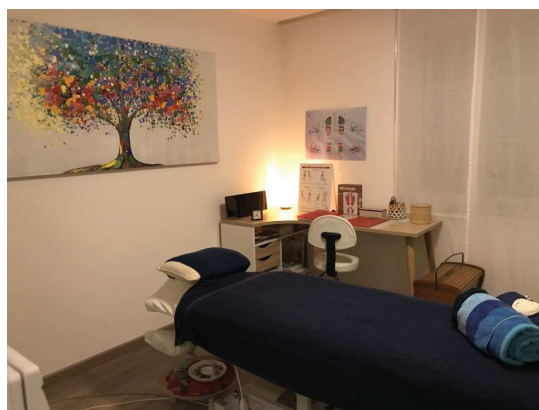
Comme cet arbre, Marie-Thérèse est un savant mélange de détermination, d'affirmation de soi et de générosité. Si vous passez entre ses mains que ce soit pour un massage, un soin de réflexologie, de kinésiothérapie, un reboutement ou une séance d'Access Bars, vous recevrez beaucoup, soyez-en sûrs !

Neuchâteloise d'origine, Marie-Thérèse devient Sorensoise lorsqu'elle épouse Eric Ropraz en 1982. Elle mit d'abord son énergie au service de ses 5 enfants qui deviennent rapidement des sportifs amateurs. C'est sous cette impulsion que Marie-Thérèse, qui avait déjà une sensibilité tactile, se forma au massage familial. Elle put ainsi soulager les divers bobos liés à la pratique du sport des membres de sa famille.



En parallèle, elle dédia une partie de son temps aux aînés en travaillant comme infirmière assistante au Foyer Saint Joseph. Mais après 27 ans de service, la façon de s'occuper des résidents avait bien changé avec toujours moins de temps consacré aux soins aux personnes et toujours plus de charge administrative. Ne se reconnaissant plus dans le monde des soins à la personne ainsi organisé, elle décida de démissionner et d'engager une reconversion professionnelle à 50 ans.

Le dynamisme et la ténacité de Marie-Thérèse lui permirent d'enchaîner de nombreuses formations parmi lesquelles une formation de 2 ans et demi de masseuse, un cours d'utilisation des huiles essentielles, des formations en énergétique comme le Reiki, une formation en reboutement, en kinésiothérapie, des formations sur l'utilisation des ventouses, du diapason.... La variété de pratiques et d'approche que propose Marie-Thérèse est à l'image de cet arbre coloré mais reflète surtout sa générosité et son dévouement dans les soins qu'elle propose à ses clients.



Ce qui la motive avant toute chose c'est de pouvoir « prendre soin des gens et de les aider à se sentir bien dans leur peau, bien dans leur vie ». Marie-Thérèse se sent tout simplement appelée à s'occuper des personnes. Elle se sent très « enracinée et connectée avec la source » qui lui permet d'écouter, de sentir et de savoir le soin dont chacun de ses clients a besoin.

Cette attention au bien-être de l'autre se ressent dès que vous entrez dans son cabinet à Sorens. Tout est fait pour que vous vous y sentiez bien : de l'espace, de la lumière, de la chaleur, mais surtout la présence de Marie-Thérèse.

Que ce soit pour des massages sportifs, pour des soins de bien-être ou pour venir à bout de questions de santé chroniques, Marie-Thérèse saura mettre toutes ses couleurs et son savoir-faire à votre service.

Pour Sorens Info, Gaëlle Grand-Clément

Espace Boréal - Tel : 079 638 15 38

## Société de musique



### Concert annuel

Notre concert annuel 2020 devait vous faire (re)vivre Les Sixties ! Le présent en a décidé autrement. Mais les musiciennes et musiciens sorenois ne manqueront pas de vous servir un doux mélange de Rock'n'roll et de Peace & Love lors d'une prochaine soirée en votre compagnie.

### Musico'Bourg 2020 à Romont

La suite de la saison devait être rythmée par la préparation pour la Fête Cantonale des Musiques Fribourgeoises « Musico'Bourg » à Romont. Mais là aussi, la donne a changé, la fête étant reportée.

### Diane – Fête Dieu

En ces temps incertains, nous gardons bon espoir de pouvoir vous réveiller, en musique, le matin de la Fête Dieu. En effet, si le vent tourne bien, nous jouerons la diane dès les premiers rayons du soleil, pour vous annoncer une belle journée et son week-end prolongé. Si vous nous entendez, n'hésitez pas à sauter du lit, à nous faire un petit coucou, ou même à nous offrir un instant avec vous. Peut-être serons-nous tous contents de pouvoir à nouveau raccourcir les distances.

Le parcours se fera à pied, dans le village, et sera accessible pour petits et grands, dans l'Amitié et la Bonne humeur ! Réservez d'ores déjà la date et de plus amples informations vous parviendront prochainement.

D'ici là, respectons bien la partition et jouons d'une seule voix afin d'en terminer au plus vite avec cette période au tempo particulier.

Pour la Société de Musique  
Chloé et Victor

### Rallye Villageois

Juste avant l'été, la Société de Musique vous invite à participer à un « Rallye Villageois » **le samedi 20 juin** prochain.

Vous souhaitez (re)commencer la musique ? Prendre des cours ? En savoir plus ?

Contactez-nous au 079 225 92 17

La crèche  
Les Galopins de Marsens  
se réjouit d'accueillir  
votre enfant  
[www.lesgalopins.ch](http://www.lesgalopins.ch)

**LES GALOPINS**

Un cocon et la nature pour s'épanouir

La force d'une région  
[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

**SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE**

**Investissez aujourd'hui dans une installation solaire photovoltaïque ! GESA vous propose une solution clé en main !**



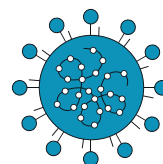
- Étude de faisabilité et devis
- Installation et mise en service
- Maintenance

Retrouvez toutes nos offres sur :  
[www.gruyere-energie.ch/photovoltaïque](http://www.gruyere-energie.ch/photovoltaïque)

Contact: T +41 26 919 23 23 - [office@gruyere-energie.ch](mailto:office@gruyere-energie.ch)

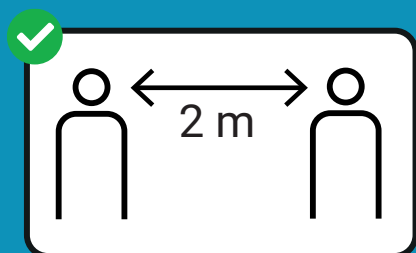
**GESA**  
GRUYÈRE ÉNERGIE SA





## Message à la population

# Les rassemblements de plus de 5 personnes sont interdits



La distance sociale d'au moins 2 mètres doit être impérativement respectée



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

FR [fr.ch/covid19](https://www.fr.ch/covid19)

DE [fr.ch/de/covid19](https://www.fr.ch/de/covid19)



## Photo mystère

Privée d'école, de copines et d'autres activités extrascolaires, Cassandra Pilloud (6 ans), nous illustre comment elle vit ce début de printemps bien particulier.

Au fait, quel est donc ce bâtiment qu'elle a si joliment dessiné ?

Votre réponse est attendue au bureau communal ou par mail à l'adresse : [commune@sorens.ch](mailto:commune@sorens.ch)



### Résultat du no 106

Madame Isabelle Romanens a reconnu Madame et Monsieur Denise et Laurent Philipona. Elle est invitée à venir retirer son gain de CHF 20.- à l'administration communale.

### Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	026 552 51 32

### Horaires d'ouverture

#### Administration communale

Mardi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

#### Déchetterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	9h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30

### Date à retenir

Samedi 20 juin	Rallye Villageois organisé par la Société de Musique
----------------	--

